



NPSS

Nouvelles perspectives en sciences sociales

Nouvelles perspectives en sciences sociales

Appel à contributions, numéro thématique (volume 15, numéro 1, parution novembre 2019)

Les modifications corporelles

Tout corps humain raconte une histoire. Qu'il s'agisse des rides qui se dessinent avec le temps, de la chevelure dont la densité, la texture et la couleur se modifient, des cicatrices qui rappellent la croissance, des blessures anciennes ou de malheureux hasards, ces traces livrent, à celui qui sait les décoder, le récit, aussi partiel soit-il, d'une existence. Ces marques adviennent, se tracent un chemin, s'incrument, bien souvent, contre le gré de celui qui les portent... elles sont en cela un produit de l'histoire ; d'une histoire individuelle, mais aussi d'une histoire collective qui rend possible l'histoire personnelle, individuelle. Mais si l'humain subit son histoire, il agit aussi sur elle. Ainsi, les marques corporelles peuvent relever du registre de l'indélibéré ; elles peuvent aussi être le produit d'un acte conscient, d'un choix, d'une démarche. Elles peuvent en cela être histoire se faisant, se dessinant, littéralement, sur cette toile humaine que constitue désormais le corps.

Depuis une quarantaine d'années, on a vu s'étendre, se multiplier, se complexifier les modifications corporelles en Occident ; tatouages, piercings, scarification... Les façons de marquer son individualité en puisant dans une série de modes d'expression collectivement partagés foisonnent. Et elles brouillent les frontières entre normativité et déviance, acceptabilité et marginalité, identité et socialité, art et science, culture et plasticité, réalité et fantasme, interdit et dicible, prescrit et proscrit... elles modifient nos représentations, elles interviennent sur nos symboliques individuelles et collectives en même temps qu'elles construisent ces représentations, ces symboliques, au gré de leur expansion.

Mais de quoi témoigne ce nouvel engouement pour des pratiques qui, à travers l'histoire, si elles ont eu le mérite de rappeler l'existence de contrées lointaines, d'une forme d'exotisme, ont aussi, et pour l'essentiel, été symbole de débauche, de déboires, de barbaries, d'impuretés... ? Comment interpréter ces gestes aussi symboliquement chargés qui constituent ce que l'on désigne désormais de *Body Art* en dehors des notions de rite, d'appartenance (que ce soit à un clan, à une caste, à un groupe, à un sous-groupe...), de transition, de passage, d'historicité, de socialité ? Ou encore, doit-on interpréter ces actes, à la fois intimes et publics,

privés et ostentatoires, personnels et collectifs, sans faire appel à ces notions, à ces réalités ? En fait, peut-être plus encore doit-on se demander : comment repenser ces notions anthropologiquement consacrées à la lumière de ce phénomène émergent que sont les modifications corporelles, qu'est le *Body Art* ?

Serait-ce, comme le soutiennent certains, que le corps serait devenu la nouvelle frontière, la dernière frontière entre soi et le monde ? Que le corps serait une toile à décorer, orner, marquer à sa guise pour communiquer son individualité, son histoire, son récit ? Serait-ce donc que la montée des modifications corporelles serait l'indice d'une individualisation croissante des sociétés modernes ? Mais si elles sont l'expression d'une forme d'individualisme, comment, alors, interpréter leur expansion ? Comment théoriser cette adhésion collective à un mode d'expression de l'unicité ? Doit-on y voir l'inéluctable expression de l'individualité ? Doit-on plutôt y voir un effet de mimétisme ? Doit-on, encore, y voir l'expression d'une tension entre homogénéité et distinction, entre désir ou besoin de se distinguer dans un monde qui oblige simultanément à la différenciation et la distinction ? Doit-on, encore et encore, penser ce mode d'expression en dehors des catégories usuelles des sciences sociales et considérer qu'elles participent d'un nouveau paradigme humain, scientifique, dont les termes sont à énoncer, étaler et disposer afin de créer un nouvel univers cognitif et discursif au sein duquel puissent être discutées et conceptualisées les modifications corporelles ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles nous confronte la montée des modifications corporelles en Occident.

* * *

Soumission des articles : Les auteur(e)s intéressé(e)s par cette problématique annonceront leur projet à Mélanie Girard et à Simon Laflamme aux adresses suivantes : melanie_girard@uhearst.ca et slaflamme@laurentienne.ca en mettant Claude Vautier en copie : claud.vautier@ut-capitole.fr. Les articles seront expédiés aux mêmes adresses au plus tard le 30 juin 2019. Ceux qui traverseront avec succès le processus d'évaluation par les pairs seront publiés dans le volume 15, numéro 1 de la revue, en novembre 2019.

Consignes aux auteur(e)s : merci de vous référer au guide de NPSS <http://npsrevue.ca/guide/>. Nous acceptons les articles allant de 6 000 à 15 000 mots environ incluant bibliographie, résumé, annexes et notes de bas de page.